



Société de l'énergie  
communautaire  
du Lac-Saint-Jean

**Communiqué de presse**  
Publication immédiate

## **Notre-Dame-de-Lorette participe à la préconsultation Plus d'une cinquantaine de citoyens échangent sur le projet de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini**

**Notre-Dame-de-Lorette, le 22 juin 2012,** Plus d'une cinquantaine de citoyens et acteurs du milieu ont pu échanger sur les détails du projet de minicentrale de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini à l'occasion de la seconde étape du processus de préconsultation, initié par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, tenue mardi soir dernier à Notre-Dame-de-Lorette.

Par leurs questions soulevées et interventions diverses ces participants, en majorité des citoyens de Notre-Dame-de-Lorette, ont permis d'approfondir les thèmes de la raison d'être du projet et des infrastructures proposées lors de cette seconde de quatre rencontres et ateliers prévus dans le cadre de ce processus participatif d'évaluation environnementale.

«Je suis emballé de constater la mobilisation et l'intérêt démontrés par le fort taux de participation à cette soirée. Même la doyenne de Notre-Dame-de-Lorette Mme Maria Tremblay-Lavertu nous a fait l'honneur de sa présence! Sa participation active a fait la preuve que la contribution des citoyens de tous âges et des organismes concernés est essentielle au succès d'un tel exercice. La population est venue avec l'objectif d'enrichir l'évaluation du projet et, à ce chapitre, nous pouvons clairement affirmer qu'elle s'est appropriée ce projet», souligne le président du conseil d'administration de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean et porte-parole, M. Denis Taillon.

La première partie de l'atelier thématique a pris la forme d'une présentation aux participants qui leur a permis d'en apprendre davantage sur les aspects suivants :

- **La raison d'être du projet hydroélectrique de 68,1 millions de dollars**
  - Le choix du secteur de la 11<sup>e</sup> chute pour l'aménagement du projet
  - Les surplus annuels générés
  - Les retombées locales et régionales
  - Les coûts d'opération
  - Les modalités de financement avantageuses
- **L'aménagement hydroélectrique**
  - Les ouvrages d'évacuation
  - Le canal d'amenée
  - La centrale

- Le canal de fuite
- Les chemins d'accès et les ponts
- La ligne de transport électrique
- **Le Parc Écotouristique et le paysage**
  - La mise en valeur des activités de plein air
  - L'interprétation du site et des ouvrages
  - L'intégration au Parc régional des Grandes-Rivières

Par la suite, les citoyens étaient conviés à approfondir chacun de ces thèmes en table ronde. Ils ont alors pu échanger et questionner de façon plus pointue les experts responsables de l'ingénierie et de l'évaluation environnementale et les représentants de la Société présents à chacune des tables. Des supports visuels, sous la forme de cartes et de simulations puisées à même le contenu de l'étude d'impact, avaient été préparés par la Société et mis à la disposition des participants dans le but d'appuyer les échanges.

Dans l'ensemble, les périodes d'échanges ont permis de valider avec les citoyens les orientations prises par la Société dans l'élaboration du projet en regard notamment à la structure, l'aspect et l'emplacement de la centrale, au lien interrives et aux choix innovants pour réduire l'impact de son projet.

Les discussions fructueuses ont aussi permis à la Société de prendre bonne note de certaines préoccupations soulevées concernant les aspects suivants :

- Le choix des chemins d'accès pour la phase de construction
- L'accès à la « plage » du Domaine Paré
- Les impacts de la variation du débit
- L'emplacement de la ligne électrique
- La maximisation des retombées économiques locales
- Les modalités de fonctionnement des fonds dédiés des partenaires
- Les modalités de financement pour Notre-Dame-de-Lorette
- L'achalandage et l'entretien du Parc Écotouristique
- L'intégration harmonieuse des infrastructures à l'environnement

Le processus de préconsultation se poursuivra après la pause estivale avec une troisième rencontre sous forme d'atelier de travail thématique portant sur les impacts appréhendés du projet et les mesures d'atténuation envisagées. Pour y dénicher une panoplie d'informations sur les projets en développement, dont le processus de préconsultation en cours, le site internet de la Société ([www.energievertelsj.ca](http://www.energievertelsj.ca)) est l'endroit par excellence à parcourir. Les fiches d'information distribuées aux participants de chacune des rencontres et les présentations du projet figurent parmi les nombreux documents disponibles pour téléchargement.

*La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (anciennement Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean), la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives. Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouïatchouan au Village historique de Val-Jalbert et de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini.*

Source : M. Denis Taillon  
Président du conseil d'administration  
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Entrevues : Alexandre Gauthier  
Travail : 418-275-4262 poste 229  
Cellulaire : 418-637-0530  
Courriel : [alexandre.gauthier@cgocable.ca](mailto:alexandre.gauthier@cgocable.ca)